Dette impot produits divers

Par estelle

Bonjour

J ai une dette depuis 2009 D impôt produit divers

En 2014 suite a leur courrier Et contenu de ma situation précaire j ai demandé L effacement total de la dette,a mon courrier j ai joint Mes revenus et charges.pas de réponse!

Depuis tous les ans a la même période, Je reçois la réclamation de cette dette et tous Les ans j envoie un courrier.

Pas réponse concernant I effacement.

Quand y aura t-il prescription?

Merci de bien vouloir me conseiller.

Cordialement.